

COÛT DES ÉTUDES sur la base des tarifs 2021/2022

Droits d'inscription fixés par arrêté ministériel tous les ans

- > Droits d'inscription pour le cycle ingénieur : **601 euros**
- > Exonération pour les étudiants boursiers du CROUS
- > Les étudiants en double-diplôme INSA / Sciences Po Rennes s'acquittent des droits d'inscription dans les 2 établissements (tarifs à consulter sur le site : www.sciencespo-rennes.fr)

CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus)

Ce dispositif permet de favoriser les initiatives, de soutenir les projets associatifs étudiants et de conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisés à leur intention.

- > Montant : **92 euros**, à régler avant les journées d'inscription, en ligne : cvec.etudiant.gouv.fr
- > Exonération pour les boursiers du CROUS.

Consulter les informations utiles et les aides financières sur
www.etudiant.gouv.fr